

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE BETHUNE

CANTON DE
DOUVRIIN

COMMUNE DE
VERMELLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Le Maire de Vermelles,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Vermelles en date du 9 juin 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire de Vermelles, modifiée par délibération du conseil municipal du 12 avril 2024

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu le devis n° 109703 accepté en date du 31 mars 2016 pour la mise en place du forfait Affranchigo passé avec La poste pour l'affranchissement des courriers et colis de la Mairie

DEC2024_21

Objet : Avenant n° 2 au contrat Affranchigo passé avec La Poste

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec La Poste à Lille, un avenant au contrat Affranchigo permettant l'évolution de la prestation Affranchigo forfait.

ARTICLE 2 : La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Vermelles, le 26 juillet 2024

Le Maire,

A DE CARRION

Certifiée exécutoire par le Maire,

Compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture le 26 juillet 2024

Et de la publication le 26 juillet 2024